

Présentation du projet de l'Association Randoline Compostelle Evasion

La Randoline

Définition de la Randoline : C'est un véhicule tricycle adapté au transport de personnes à mobilité réduite, tracté par un âne, un poney ou un petit cheval, et permettant à ces personnes de se promener ou de randonner et de pérégriner en toute liberté, simplicité, et sécurité. La Randoline a été conçue et est construite par la Sarl Randoline, immatriculée au RCS de Cahors sous le numéro 504 353 871, dont le siège social est à Lissandre, 46230 Montdoumerc



But et objet de l'Association

Le but de l'association est de faciliter en faveur des personnes à mobilité réduite, si la nature du handicap le permet :

- La pratique de la randonnée, de la promenade et de la pérégrination notamment sur les voies de Compostelle
- D'organiser des séjours de randonnée ou de pérégrination.
- De favoriser leur intégration.
- De créer un lien social entre elles et les personnes valides.



L'objet de l'association est de se donner les moyens :

- D'acquérir des Randolines et les mettre à disposition de personnes à mobilité réduite, par l'intermédiaire de structures asines ou équestres capables de mettre à disposition des ânes, des poneys ou des chevaux sociables, éduqués et aptes à la traction ; équipés de l'harnachement préconisé par le constructeur de la Randoline.
- De collecter les dons de toute personne physique ou morale.
- De rendre compte aux donateurs par tous moyens (internet, revues, etc.) de l'utilisation de leurs dons et du bon usage de ceux-ci.
- D'aider financièrement des structures asines ou équestres à faire l'acquisition de Randolines. (contrat de copropriété de matériel, convention spécifique)
- De faire en sorte que le maximum de chemins de randonnée, notamment les chemins de Saint Jacques de Compostelle, soient accessibles à la Randoline.
- D'une manière générale, de mener toute action et procéder à toute opération de nature à aider directement ou indirectement à la réalisation de l'objet de l'association défini ci-dessus.

Présentation du projet de l'Association Randoline Compostelle Evasion

Siège social :

Le siège social est fixé à l'adresse suivante : Bois Laurel – 46300 – SAINT-PROJET.
Le siège social pourra être transféré dans le même département sur simple décision du conseil d'administration.

Administration

L'association est administrée par un Bureau qui comprend les membres suivants :

Association Randoline Compostelle Evasion

Membres du bureau

Bureau	Nom & prénom	adresse	téléphone	courriel
Trésorier	Alain Lepoint	Bois Laurel, 46300 Saint Projet	05 65 32 17 57	alain.lepoint@wanadoo.fr
Président	Jean-Marc Lucien	Le Bourg, 43580 St Privat d'Allier	04 71 57 21 56	lucien.jean-marc@wanadoo.fr
Trésorière adjointe	Simone Lagane	25 rue du Soleillou, 46800 Montcup	05 65 31 87 88	sjlagane@orange.fr
Vice-président	Hubert Santier	Le Bois de la Roche, 37800 Sepmes	02 47 65 58 87	hubert.santier@sfr.fr
Trésorier	Cornebois Michel	15 Rdce Louis Babin, 91180 St Germain les Arpajon	01 60 83 22 81	cor.val@wanadoo.fr

Nos Ressources

Les ressources de l'association comprennent :

- les cotisations des membres
- les éventuelles subventions de l'Union Européenne, de l'Etat français, des départements et des communes, ou de toute personne physique ou morale.
- les dons de toute personne physique ou morale.
- la vente et la création d'objets ayant un rapport avec la Randoline, la randonnée, le handicap.
- et toutes autres ressources autorisées par la loi. (dont manifestations festives)

Les membres fondateurs

L'association est fondée par les membres dont les noms suivent, formant ainsi le premier conseil d'administration pour une durée de trois ans.

Jean-Marc LUCIEN
Hubert SANTIER
Alain LEPOINT
Michel CORNEBOIS
Simone LAGANE
Gilbert CABARRY